



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PARC ÉOLIEN PIERRE DE SAUREL S.E.C.

Redevances à la MRC de Pierre-De Saurel pour l'année 2018



Massueville, le 7 février 2020 – Le 19 décembre dernier, M. Serge Péloquin, président de Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. a remis au nom des membres du conseil d'administration de l'instance, un chèque de 885 000 \$ à M. Gilles Salvas, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel. Ce montant représente les redevances du 2^e semestre de l'année 2018, portant le total des redevances pour 2018 à 1 885 000 \$.

Redevances depuis la mise en opération du parc éolien selon l'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel :

Année 2017

- Redevances du 1^{er} semestre remis le 28 août 2017 au montant de : 1 109 866 \$.
- Redevances du 2^e semestre remis le 6 juillet 2018 au montant de : 650 000 \$.

Année 2018

- Redevances du 1^{er} semestre remis le 13 décembre 2018 au montant de : 1 000 000 \$.
- Redevances du 2^e semestre remis le 20 décembre 2019 au montant de : 885 000 \$.

Rappelons que c'est aux membres du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel que revient la décision quant à la façon dont seront utilisés les profits générés par le parc éolien Pierre-De Saurel.

Trois choix s'offrent aux décideurs de la MRC:

- Investir dans des projets régionaux qui seront profitables à l'ensemble de la MRC de Pierre-De Saurel;
- Affecter les profits au fonctionnement de la MRC de Pierre-De Saurel dans le but de réduire les contributions financières des municipalités;
- Redistribuer les profits aux municipalités en fonction de leur richesse foncière uniformisée.



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

- 30 -

Source : Josée-Ann Bergeron (selon l'entente de services établie entre la MRC et Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.)
Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel | 450 743-2703 poste 227
jabergeron@mrcpierredesaurel.com

Pour information : Pierre Dion, directeur général
Parc éolien Pierre-De Saurel | 450 954-0258
administration@eoliennespierredesaurel.com